

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres : Séance du 23 mai 2019
art. 16 Code Municipal : **35** Compte-rendu affiché le 29 mai 2019
en exercice : **35** Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2019
qui ont pris part à la délibération : **34** Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35
Présidente : Mme Véronique SARSELLI
Secrétaire : M. Thibaut ASTIER
Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE, Directeur Général des Services

OBJET
20
**Conservatoire de Musique
et de Danse -
Tarifs 2019-2020**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET, GIORDANO, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET, GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI (pouvoir à Mme ASTRE jusqu'au rapport n° 3), ASTRE, RODRIGUEZ, VILLARET, ASTIER, ISAAC-SIBILLE (à partir du rapport n° 2), CAMINALE, VALENTINO, LATHUILIÈRE, PONTVIANNE, VERDIER, REPLUMAZ, DUPUIS,

Membres excusés : Mmes et MM. NOUHÈN (pouvoir à M. MOMIN), GRÉLARD (pouvoir à M. BAVOZET), ALLES (pouvoir à M. VINCENS-BOUGUEREAU), COATIVY, TULOUP (pouvoir à Mme LATHUILIÈRE), PERNOLLET (pouvoir à M. CAUCHE).

Madame BOIRON, Adjointe au Maire, explique que la structure tarifaire des activités du Conservatoire de Musique et de Danse est basée sur 8 formules tarifaires et 10 tranches de quotient familial.

Pour l'année scolaire 2019-2020, il est proposé au conseil municipal d'approuver le maintien des tarifs des activités du Conservatoire de Musique et de Danse.

		Fidésiens										Extérieurs
		Tarifs en fonction du quotient familial										
		Tranche 1 <200€	Tranche 2 De 201 à 400€	Tranche 3 De 401 à 550 €	Tranche 4 De 551 à 700 €	Tranche 5 De 701 à 850 €	Tranche 6 De 851 à 1000 €	Tranche 7 De 1001 à 1150 €	Tranche 8 De 1151 à 1500 €	Tranche 9 De 1501 à 2000 €	Tranche 10 >2000 €	
I	Eveil (Musique ou Danse)	15,60 €	31,20 €	64,20 €	94,50 €	109,50 €	127,50 €	144 €	159 €	168 €	180 €	210 €
II	Initiation Danse - FM seule	21,60 €	43,20 €	88,50 €	135 €	156 €	177 €	198 €	223,50 €	232,50 €	258 €	288 €
III	Atelier voix - Atelier Danse (2 ^{ème} cycle)	31,20 €	62,40 €	126 €	189 €	220,50 €	252 €	285,00 €	318 €	324 €	366 €	384 €
IV	Danse cycle 1 - Atelier découverte - A'croche	36,90 €	73,80 €	150 €	222 €	258 €	297 €	333 €	372 €	390 €	426 €	444 €
V	Musique (Instrument - FM - pratique collective)	56,70 €	113,40 €	228 €	342 €	399 €	456 €	516 €	573 €	600 €	660 €	744,00 €
VI	Instrument seul (Instrument - pratique collective)	48,90 €	97,80 €	199 €	295,50 €	342 €	396 €	444 €	492 €	519 €	570 €	612 €
VII	Ensembles (Musique Actuelle - Musique de chambre - Musique du monde...)	57 €	57,00 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €
VIII	Orchestres - Chœurs	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €
IX	Location d'instruments	15,60 €	31,20 €	63 €	93 €	111 €	126 €	141 €	156 €	156 €	156 €	156 €

Un droit d'inscription de 17€ par famille est demandé.

Un mécanisme de réductions tarifaires est mis en place suivant le principe suivant :

Réduction de 5 % pour 2 personnes de la même famille, ou 10 % pour 3 personnes et plus (sur les tarifs de I à VI) ; Réduction de 10 % lorsqu'un élève est inscrit à plusieurs activités (plusieurs lignes tarifaires).

Les élèves inscrits dans le cadre du partenariat entre les écoles du réseau SOL sont facturés à l'école d'origine du montant de la tranche 6 correspondant à leur discipline.

Les tarifs pour les non-fidésiens ne prennent pas en compte le quotient familial sauf pour les élèves s'inscrivant ou ayant suivi le cursus CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique).

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER le maintien des tarifs des activités du Conservatoire de Musique et de Danse tels que présentés dans le présent rapport.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE les tarifs du Conservatoire de Musique et de Danse tel qu'indiqué
ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI